

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 19)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS440

présenté par

Mme Bregeon, rapporteure pour avis au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 14

I. – À la première phrase de l'alinéa 18, substituer aux mots :

« dans un rayon »

les mots :

« à moins ».

II. – Compléter la seconde phrase du même alinéa par les mots :

« à compter de la communication de la demande d'avis ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.